

Suivi hebdomadaire Covid-19 : situation au 30 juin 2020

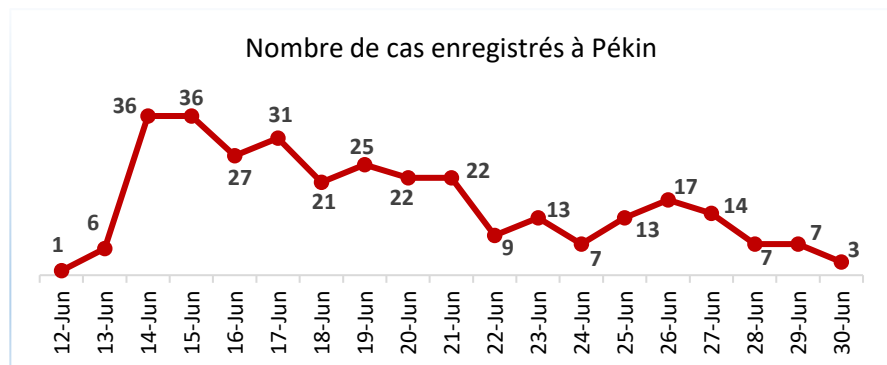
Le Service économique régional de Pékin réalise depuis le 24 février des points réguliers à destination des entreprises et de la communauté d'affaires française sur la crise sanitaire liée au virus Covid-19, ainsi que sur l'impact de cette dernière sur l'activité économique et le secteur des transports en Chine. **Depuis la semaine du 8 juin, ces points sont publiés une fois par semaine, le mercredi.** Des analyses plus approfondies - et notamment sectorielles - sont par ailleurs disponibles dans les brèves hebdomadaires du SER de Pékin publiées le vendredi. Tout lecteur intéressé peut s'y abonner par simple demande mail.

Situation sanitaire

Nombre de cas (Chine continentale)

	27 juin	28 juin	29 juin	30 juin
Cas confirmés	83 500	83 512	83 531	83 534 (+3)
Cas possibles	8	10	7	8
Décès (dont Hubei)	4 634 (4512)	4 634 (4 512)	4 634 (4 512)	4 634 (4 512) (+0)
Guérisons	78 451	78 460	78 469	78 479

Le 30 juin 2020, selon les sources officielles, 3 nouveaux cas de personnes atteintes du Covid-19 ont été enregistrés en Chine continentale, tous à Pékin, et aucun décès. Entre le 12 et le 30 juin, la municipalité de Pékin a enregistré 317 cas.



L'armée chinoise a autorisé l'utilisation dans ses rangs d'un vaccin contre le Covid-19, conçu conjointement par un institut de recherche militaire et l'entreprise pharmaceutique CanSinoBIO. (RFI)

Les douanes chinoises ont suspendu l'importation de viande en provenance d'abattoirs originaires du Brésil, d'Argentine, des Etats-Unis, du Canada, des Pays-Bas, d'Allemagne, du Royaume-Uni, et d'Irlande. Ces abattoirs ont comme point commun des cas de Covid-19 dans leur enceinte. Aucun lien n'est avéré entre consommation de viande et propagation du virus. (Bloomberg)

Situation économique

Les variations indiquées dans les tableaux ci-dessous sont exprimées en glissement annuel.

Indicateurs de mobilité urbaine

Fréquentation du métro (voyageurs quotidiens)	semaine du 1 ^{er} juin	semaine du 8 juin	semaine du 15 juin	semaine du 22 juin	30 juin
Pékin	5 889 000 (-29 %)	5 818 000 (-35 %)	3 765 000 (-60 %)	3 108 000 (-68 %)	4 592 000 (-57 %)
Shanghai	8 335 000 (-21 %)	8 460 000 (-22 %)	8 296 000 (-24 %)	7 626 000 (-30 %)	10 101 000 (-17 %)

NB : les moyennes hebdomadaires sont calculées sur sept jours ; elles comprennent donc les jours de fréquentation plus limitée du week-end.

Autres indicateurs de reprise de l'activité

Indicateur	27 juin	28 juin	29 juin	30 juin	1 juillet
Consommation de charbon par six grands groupes de production électrique (1000 t.)	601,1 (+1%)	612,9 (0%)	636,7 (0%)	638,4 (0%)	Non dispo.
Ventes immobilières dans 32 grandes villes (1000 m ²)	374,9 (-16%)	870,6 (-4%)	959,5 (+11%)	Non dispo.	Non dispo.

NB : ces données sont issues de la base de données *Wind*. Les six groupes de production électrique sont : Zhejiang Electric Group, Shangdian Power, Yudean Group, China Guodian Corp., China Datang et China Huaneng. Les 32 villes sont : Pékin, Shanghai, Tianjin, Canton, Shenzhen, Hangzhou, Nankin, Qingdao, Suzhou, Jiangyin, Xiamen, Dalian, Wuhan, Nanchang, Foshan, Wuxi, Fuzhou, Dongguan, Huizhou, Baotou, Changchun, Yangzhou, Anqing, Yueyang, Shaoguan, Nanning, Chengdu, Changsha, Harbin, Kunming, Shijiazhuang, Lanzhou. On compare la moyenne glissante sur sept jours avec la période correspondante en 2019 (glissement annuel).

Principales actualités économiques

Les indices PMI officiel et Caixin-Markit concordent sur l'appréciation de la dynamique de l'activité dans le secteur manufacturier en juin. L'indice des directeurs d'achats (PMI) Caixin-Markit s'élève à 51,2 en juin, contre 50,7 en mai, tandis que l'indice PMI officiel s'affiche à 50,9 contre 50,6 en mai. L'augmentation de l'indice officiel s'explique principalement par la hausse des sous-indices de la production (53,9 en juin contre 53,2 en mai) et des nouvelles commandes (51,4 en juin contre 50,9 en mai). En revanche, le sous-indice de l'emploi s'abaisse légèrement à 49,1 en juin contre 49,4 en mai. Un indice supérieur à 50 signifie une expansion du secteur par rapport au mois précédent.

Les bénéfiques des entreprises du secteur industriel s'inscrivent en hausse pour la première fois depuis janvier : +6,0 % en g.a. en mai (après -4,3% en avril). Sur l'ensemble des cinq premiers mois de l'année, les bénéfiques ont baissé de 19,3 % (ceux des entreprises d'Etat ont connu une chute plus marquée : -39,3 % contre -11,0 % pour les entreprises privées).

La Banque centrale (PBoC) s'apprête à prendre des mesures pour réduire les coûts de financement des petites entreprises et du secteur rural : la PBoC diminuera le taux de *relending* de 25 pdb à compter du 1^{er} juillet, soit la première baisse depuis dix ans (1,95 % pour le taux à trois mois ; 2,15 % pour le taux à six mois ; 2,25 % pour le taux à un an). La PBoC abaissera également le taux de *rediscount* de 25 pdb à 2 %, soit la deuxième réduction cette année après

une baisse de 25 pdb fin février. Le *relending* et le *rediscount* sont deux des canaux de refinancement par lesquels la banque centrale injecte des liquidités dans le système financier. Le *relending* vise les petites banques commerciales urbaines, les banques commerciales rurales, les banques coopératives rurales et les banques villageoises qui doivent accorder une proportion minimale de prêts aux petites et micro entreprises. Le *rediscount* est accordé à toutes les institutions financières pour une durée maximale de six mois. ([Caixin](#))

[COMAC livre aux grandes compagnies chinoises leur premier appareil ARJ-21](#). Air China, China Southern Airlines et One Two Three Airlines (OTT Airlines), récente filiale de China Eastern Airlines, ont toutes les trois accusé livraison dans leur flotte de leur premier appareil ARJ21-700, avion régional produit par COMAC à Shanghai. Les trois grands groupes chinois ont chacun commandé 35 appareils ARJ-21 à COMAC, pour des livraisons devant s'échelonner jusqu'en 2024.

[Les autorités chinoises ont annoncé des mesures de soutien aux véhicules hybrides et à faible consommation](#). A partir du 1^{er} janvier 2021, les véhicules hybrides seront considérés comme véhicules « à faible consommation » et pourront bénéficier des avantages rattachés à cette catégorie (dont des subventions à l'achat). Par ailleurs, la production de véhicules à faible consommation sera comptabilisée dans les quotas de production de véhicules à énergie nouvelle que les constructeurs doivent respecter. Les modèles hybrides des constructeurs japonais, Toyota et Honda, pourraient être les principaux bénéficiaires de la réforme. En mai 2020, le marché automobile chinois a connu son deuxième mois consécutif de croissance, après 21 mois de recul. ([Nikkei](#))

[Les recettes du tourisme local de la Chine ont baissé de 69 % à l'occasion de la fête des bateaux-dragons](#) (trois jours fériés du 25 au 27 juin) par rapport à la fête de l'an dernier. Une recette de 1,2 Md CNY (177 MUSD) a été enregistrée pour 49 millions de voyageurs (-49 %). Selon le ministère de la Culture et du Tourisme, 80 % des sites touristiques avaient réouvert au 22 juin. ([Caixin](#))

[Le gouvernement chinois a réduit sa liste négative pour les investissements étrangers](#) (secteurs fermés), de 37 mesures prohibitives ou restrictives à 30 dans les zones pilotes de libre-échange ; de 40 mesures à 33 pour le reste du territoire. ([SCMP](#))

Point de situation Hubei : selon le bureau des statistiques de la province, 98,7 % des entreprises industrielles "de taille significative" auraient relancé leurs activités au 4 juin, avec un taux de reprise moyen des employés de 98,6 %. Un certain nombre de restrictions pèsent encore sur l'activité économique, notamment la fermeture continue de certains lieux publics (bibliothèques) et des salles de spectacle, karaokés et boîtes de nuit. La fréquentation du métro est estimée à 40% de son niveau d'avant crise, celle des grands centres commerciaux à 70%. Les écoles, collèges et lycées demeurent fermés en dehors des élèves des classes diplômantes, alors que la réouverture des universités a été repoussée au mois d'août. Au vu de l'évolution de la situation sanitaire à Pékin, les autorités du Hubei ont introduit une obligation de quarantaine de 14 jours s'appliquant à tout voyageur en provenance de la capitale.

Situation dans les transports

Transport aérien : Les autorités chinoises ont publié le 4 juin une notice pour la reprise progressive des vols internationaux passagers, mais à des conditions très difficiles du point de vue sanitaire et opérationnel. Avec la dégradation de la situation sanitaire à Pékin, la desserte de la capitale est de fait rendue quasi-impossible, et par ailleurs les déroutements avec escale sanitaire préalable perdurent pour une durée indéfinie. L'ouverture par la Chine d'une reprise des trafics internationaux reste encore très marginale. A ce stade, seules quelques liaisons vers Shanghai ont été autorisées. Air France opère un vol quotidien entre Paris et Shanghai (tous les jeudis) et entre Shanghai et Paris (tous les vendredis), avec escale technique à Séoul. D'autres compagnies internationales ont suivi ou vont suivre dans ces réouvertures de ligne régulière à destination de Shanghai, comme Lufthansa, Delta et United, Air New Zealand, de même qu'Aeroflot ou Virgin Atlantic. A noter que les deux compagnies américaines, Delta et United, sont pour l'instant les seules à avoir été autorisées par la ville de Shanghai à exploiter deux vols par semaine, en parité des opérations des compagnies chinoises aux Etats-Unis (soit 4 vols par semaine par pavillon). Les discussions se poursuivent avec les autorités chinoises pour permettre de concrétiser les engagements de la CAAC le 12 juin dernier, ayant donné son accord à deux vols hebdomadaires supplémentaires opérés par Air France entre la France et la Chine, sans que cela puisse se concrétiser dans la mesure où une progression des vols est soumise à une autorisation par les autorités locales (Shanghai pour le programme visé par Air France, procédure dérogatoire à l'accord bilatéral sur les services aériens). Face aux difficultés rencontrées à Shanghai pour l'obtention d'autorisations, les compagnies étrangères étudient la possibilité de reprendre des dessertes sur des villes de second rang, comme Nankin ou Hangzhou, opérées avant la crise du COVID-19. S'agissant des compagnies chinoises sur le marché français, elles exploitent actuellement 3 liaisons vers Paris: depuis Pékin par Air China (1 vol a/r tous les mercredis), depuis Shanghai par China Eastern (1 vol a/r tous les samedis /dimanches), depuis Canton par China Southern (1 vol a/r tous les lundis/mardis). La poursuite de ces programmes chinois dépendra du respect du principe d'égalité d'opportunité de l'accord franco-chinois sur les services aériens.

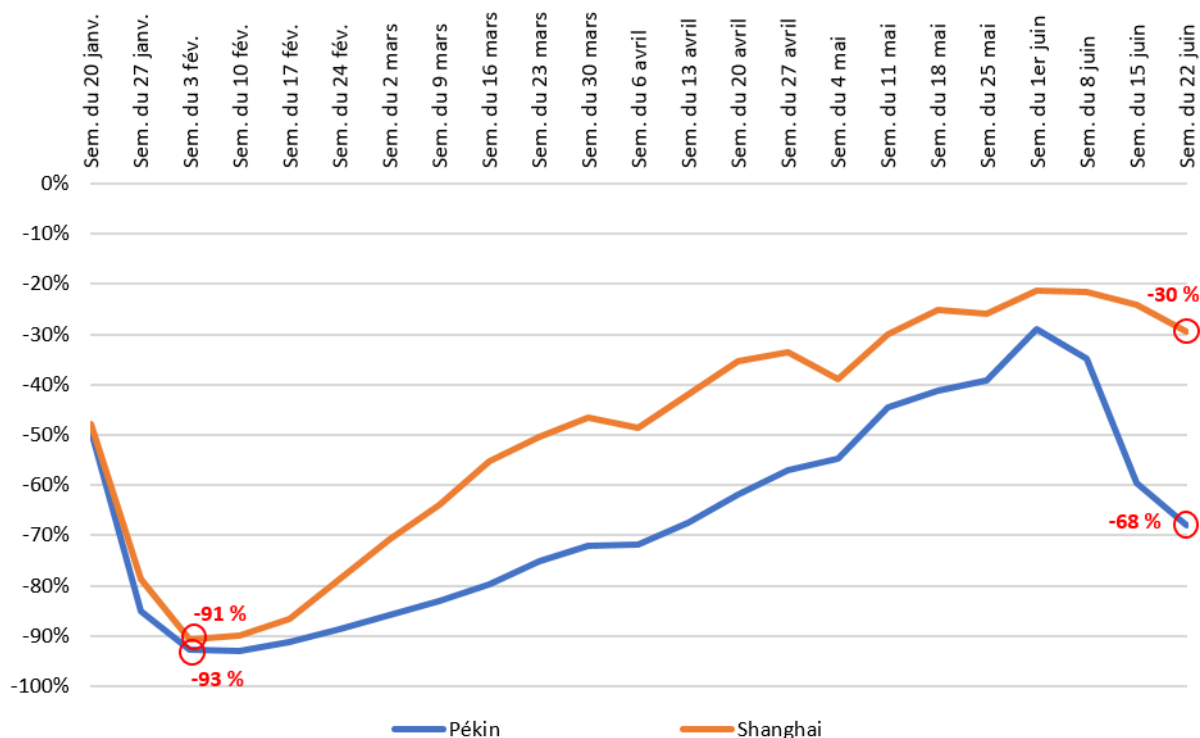
Fret maritime et fluvial : l'activité des principaux ports chinois est globalement normale, même pour les réceptions de containers réfrigérés (*reefers*). Des départs à vide sont encore à prévoir, engendrant une hausse des coûts. Les ports fluviaux des principales villes ont une activité globalement normale, y compris celui de Wuhan. Les ports maritimes chinois n'autorisent les changements d'équipage que pour les membres d'équipage de nationalité chinoise (soit à bord d'un navire battant pavillon chinois ou étranger) et une demande est nécessaire à l'avance, sans garantie d'approbation. Plusieurs ports n'autorisent plus les changements d'équipage, même chinois.

Fret ferroviaire : le fret ferroviaire entre la Chine et l'Europe fonctionne à nouveau, même au départ ou à l'arrivée de Wuhan. Le fret ferroviaire est moins touché par les mesures sanitaires que le routier, ce qui a engendré une stabilité des flux pendant la crise, voire une augmentation par rapport à l'année dernière. Le ministère du commerce a publié un avis le 7 avril destiné à favoriser le fret ferroviaire Chine-Europe.

Fret routier : Les deux points de passage principaux avec la Russie (Suifenhe dans le Heilongjiang et Manzhouli en Mongolie intérieure) souffrent toujours de congestion, allongeant les temps de trajet. Début juin, les autorités ont testé 650 000 personnes dans la ville de Mudanjiang, proche de Suifenhe, de crainte qu'un nouveau foyer ne s'y développe. Sur le plan domestique, tous les trajets peuvent maintenant être assurés, y compris à Wuhan et dans le Hubei. Le coût des livraisons en *Less Than Truckload* (LTL) restent supérieurs à la normale dans cette province.

Evolution de la fréquentation dans les métros de Pékin et Shanghai

Variation 2019-2020 de la fréquentation des métros de Pékin et de Shanghai



Variation de fréquentation des métros de Pékin (16 lignes exploitées par Beijing Subway) et de Shanghai en 2020 par rapport à 2019 depuis les quatre mois suivant le Nouvel an chinois (du 27 janvier au 28 juin 2020).

Fréquentation des métros : Ce graphique présente la moyenne hebdomadaire de fréquentation dans les métros pékinois et shanghaien, les fréquentations dans les autres grandes agglomérations chinoises suivant une progression relativement proche de celle de Shanghai. La semaine du 22 juin 2020 présente un biais strictement conjoncturel dû à ses trois jours chômés autour de la Fête des bateaux-dragons. Cet effet ponctuel mis à part, la fréquentation à Shanghai semble se stabiliser à un niveau en baisse de 20 à 25 % par rapport à la période comparable de 2019 (grosso modo 2 à 3 millions de passagers quotidiens en moins). A Pékin, la découverte d'un nouveau foyer début juin affecte fortement la fréquentation du métro (aux alentours de -60 % soit de l'ordre de 5 à 6 millions de passagers quotidiens en moins), en raison de la baisse des activités tertiaires, des mesures de télétravail remises en vigueur chez de nombreux employeurs et de reports modaux (taxis, VTC, vélo, ...).

ANNEXE - Mesures de soutien annoncées par les autorités

Des politiques fiscales et financières pour soutenir la prévention et le contrôle de l'épidémie

Des dispositions spéciales, temporaires, ont été accordées en priorité aux entreprises qui participent à la prévention de l'épidémie. Ces mesures ont notamment été prises pour augmenter la production et assurer le transport du matériel médical, l'approvisionnement et la fluidité du fret. Elles visent aussi à assurer des prix relativement stables pour les produits de première nécessité (énergie et de consommation). Elles visent également à aider les entreprises à reprendre leurs activités et la production.

- La PBoC devrait accorder **300 Mds CNY de crédits spéciaux** (maturité d'un an et taux inférieur de 250 au *Loan Prime Rate*, dans le cadre du programme *refinancing*) aux banques pour les encourager à prêter à un taux d'intérêt avantageux aux **entreprises « stratégiques »** (production, transport et vente de matériel médical essentiel et des produits de base du quotidien) et ainsi assurer à ces dernières un coût de financement inférieur à 1,6% (*government will provide 50% interest subsidy to ensure actual corporate interest rate is below 1.6%*).
- **Création d'une « voie verte d'urgence »** afin d'accélérer les procédures pour les entreprises stratégiques, en particulier pour le financement d'opérations, le dédouanement ou l'acheminement de marchandises.
- **Exemption de TVA pour les entreprises qui produisent ou participent au transport de matériel médical ou liées au contrôle de l'épidémie et pour les entreprises participant au maintien de services publics essentiels** (services spéciaux, transports, livraisons de produits nécessaires)¹
- Exemption d'impôts sur le revenu pour les individus participant à l'effort d'endiguement de l'épidémie (personnel médical).
- **Soutien à la R&D sur les médicaments et les vaccins mais également dans les sciences, l'innovation et technologie** (notamment par le biais de subventions à l'échelle locale)
- Frais de fonctionnement remboursés (jusqu'à 80% à Shanghai) pour les entreprises dont les opérations ont été réquisitionnées en urgence par le gouvernement local pour assurer une production en masse (équipements médicaux par exemple)
- La NDRC a encouragé les émissions obligataires des SME pour subvenir à leurs besoins de liquidité. La NDRC a également encouragé les émissions obligataires de projets liés à la prévention de l'épidémie, soulignant que les exigences en matière de rentabilité du projet seront abaissées.
- Soutien aux opérations de fret aérien : levée de certaines restrictions pour les vols sur les créneaux d'heures de pointe, de nouvelles flexibilités pour les temps de vol des équipages, possibilité d'un dédouanement 24h/24 tous les jours dans les grands aéroports.

Des baisses de coûts et accès sur le financement pour les entreprises les plus touchées par la crise, notamment des PME, pour éviter les problèmes de trésorerie

Des mesures de « sauvetage », budgétaires et monétaires, dont beaucoup sont temporaires, ont été annoncées pour éviter les mises en faillites des entreprises les plus durement touchées par la mise en place des mesures sanitaires strictes, notamment les PME et les industries des services (tourisme,

¹ Régime préférentiel pour les produits/équipements médicaux importés. Mise en place d'une voie rapide de dédouanement pour ces produits importés avec un temps de dédouanement réduit. Des dispositions de paiements différés des taxes : jusqu'à 3 mois de délais. Une réduction de taxes (taxe foncière et taxe urbaine) peut être demandée. La période maximale de report des pertes de 2020 a été étendue de 5 à 8 ans.

[hôtellerie...»\). L'endurance d'un certain nombre d'acteurs face à la situation actuelle est limitée dans un contexte de baisse drastique des revenus et d'une hausse des coûts opérationnels. Les PME² peinent à payer les salaires et pour certaines sont d'ores et déjà en situation critique.](#)

Les PME avaient davantage pâti des mesures de restriction à l'égard du *shadow banking*, faute de soutien des banques publiques, et des tensions commerciales. Elles souffrent également de l'absence durable de *level playing field* avec les SOE. Malgré les mesures de soutien annoncées, les banques demeurent réticentes à augmenter significativement leurs risques. Il est peu probable qu'un assouplissement monétaire ait un impact important sur les PME (à l'instar des mesures monétaires mises en place depuis 2018 pour soutenir le secteur privé/les PME) alors qu'elles portent la plus grande partie de la croissance, de la productivité et des emplois. En outre, une baisse des coûts de financement ne permet pas de répondre aux problèmes liés aux baisses de ventes et à la suspension des activités.

- **Exemptions pour les micro, petites et moyennes entreprises de payer leurs cotisations aux trois types d'assurance sociale** (*employers' contributions to the old-age pension, unemployment and workplace safety insurance plans*) pour une période de 5 mois. Pour les grandes entreprises et « autres entités » (à l'exception des institutions publiques et des organismes gouvernementaux), les contributions peuvent être réduites de moitié pour une période de 3 mois. La province du Hubei peut exempter tout type d'entreprise (sauf les organismes gouvernementaux et institutions publiques) du paiement de ces cotisations pour une période de 5 mois. Les entreprises en « grandes difficultés » à cause de l'épidémie peuvent différer le paiement de leurs cotisations (jusqu'à 6 mois).
- Réduction de moitié des cotisations à l'assurance maladie pendant 5 mois.
- Report des cotisations au fonds de logement (*housing provident fund*) jusqu'au 30 juin.
- **Les propriétaires seront encouragés à abaisser les loyers** pour les commerçants individuels (*individual business*) en tirant profit de l'exemption de la taxe sur l'utilisation des terrains (*land use tax*) et autres politiques de soutien.
- Les institutions financières sont encouragées à **différer le remboursement du principal des prêts des micro, petites et moyennes entreprises**. En outre, les **versements des intérêts pourront être différés jusqu'au 30 juin, sans pénalités**. Cette politique s'appliquera à tous les types d'entreprises dans le Hubei.
- **Les quotas des programmes de re-lending et de re-discount** (la PBoC accorde des liquidités bon marché aux banques qui utilisent ces dernières pour prêter à des entreprises désignées) seront augmentés de **500 Mds CNY** (100Mds CNY de *refinancing* pour les agriculteurs, 300Mds CNY de *refinancing* pour les PME et 100Mds CNY de *rediscount* pour les agriculteurs). Le coût moyen de ce financement est annoncé à 1,28% (le Conseil des affaires d'Etat avait demandé à ce que le coût moyen de financement par ce canal soit inférieur à 1,6% début février, au lancement du programme). En outre, le taux de refinancement (*re-lending rate*) à un an ciblant les zones agricoles a été abaissé de 25 pdb au 1^{er} juillet, à 2,25%, après une première baisse de 25 pdb en février.
- Les grandes banques commerciales d'Etat sont encouragées à augmenter leurs prêts à destination des micros et petites entreprises (les prêts inclusifs seront augmentés d'au moins 30% par rapport à l'année dernière). En outre les *policy banks* augmenteront le quota de *special credit* à des taux d'intérêt préférentiels pour les micro, petites et moyennes entreprises de 350 Mds CNY.
- **Le taux du Loan Prime Rate (LPR) à un an a été abaissé de 20 pdb à 3,85 %** le 20 avril, après une première baisse de 10 pdb le 20 février (il s'agit de la 5e réduction depuis la réforme du LPR le 16

² D'après un sondage réalisé sur 995 PME par les universités Tsinghua et Beida, 34% des PME estiment pouvoir survivre un mois sans activité et 33% estiment pouvoir tenir 2 mois au maximum. Le site de recrutement Zhaopin a déclaré cette semaine qu'environ 10% des entreprises interrogées étaient "on the verge of death", avec environ 30% d'entre elles prévoyant des suppressions d'emplois et 30% disant qu'elles ne pouvaient pas payer leurs employés à temps.

août 2019). Le taux du LPR à 5 ans a été abaissé de 10 pdb à 4,65 % le 20 avril, après une première baisse de 5 pdb à 4,75 % le 20 février.

- Le délai de déclaration des impôts portant sur le mois d'avril a été repoussé pour les entreprises du 15 au 22 mai, avec possibilité à une entreprise en difficulté en raison de la crise d'obtenir un délai supplémentaire.
- Extension après la fin mai, et jusqu'au 31 décembre, du dispositif d'exonération de TVA pour les petits contribuables (*small-scale taxpayers*, commerçants individuels) de la province du Hubei, et d'abaissement du taux de prélèvement dans les autres provinces de 3 % à 1 %.
- Les entreprises bénéficient d'une réduction de 5% sur le prix de l'électricité, une mesure prolongée jusqu'au 31 décembre par une décision de la Commission nationale pour la réforme et le développement (NDRC) du 24 juin.
- Les agences d'assurance et de réassurance des gouvernements locaux à tous les niveaux réduiront de moitié leurs frais pour les PME en 2020, et s'efforceront de réduire le taux de garantie globale de financement pour les PME à moins de 1 %. Le Fonds de garantie de financement de l'État sera quant à lui encouragé à accélérer les prises de participation et à investir dans 10 institutions de garantie de financement des gouvernements municipaux.
- **Le Conseil des affaires d'Etat a annoncé l'extension jusqu'à 2023 des avantages fiscaux dont bénéficient les établissements de crédit prêtant aux TPE, aux auto-entrepreneurs et aux exploitations agricoles privées.** L'extension de ces dispositifs a été annoncée à l'issue d'une réunion du comité exécutif du Conseil des affaires d'Etat présidé par le Premier ministre Li Keqiang. La taxe sur la valeur ajoutée ne viendra pas grever les revenus d'intérêts perçus sur les prêts accordés dans la limite d'un million de yuans aux petites et micro-entreprises, aux auto-entrepreneurs et aux exploitations agricoles privées. Les revenus d'intérêts perçus sur les prêts accordés dans la limite de 100 000 yuans aux petits exploitants agricoles ainsi que les primes d'assurance issues de polices d'assurance accordées aux exploitations agricoles et d'élevage seront évalués à 90% pour le calcul du revenu imposable total.
- La PBoC, le ministère des Finances, le régulateur des banques et des assurances (CBIRC) et la Commission nationale de la Réforme et du Développement (NDRC) ont annoncé début juin de nouvelles mesures de soutien financier renforcées aux petites et micro entreprises : rachat par la PBoC de 40 % des crédits accordés par les banques aux petites et micro entreprises entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020, dans une limite de 400 Mds RMB, dans le but d'inciter les banques à prêter jusqu'à 1 000 Mds RMB à ce type d'entreprise ; injection par la PBoC de 40 Mds RMB de financements, par l'intermédiaire d'un fonds dédié (SPV), aux petites et moyennes banques locales afin de leur permettre de différer les remboursements de prêts des petites et micro entreprises jusqu'à fin mars 2021.

Un accent mis sur la nécessité d'assurer un niveau de liquidité suffisant

[Les mesures annoncées à tous les niveaux recommandent aux institutions financières d'améliorer leurs services de prêt et de crédit en baissant les taux d'intérêts, en allongeant les délais et en rendant plus flexibles leurs conditions de contrat, en particulier pour les entreprises les plus touchées par l'épidémie et les PME.](#) Mi-mars, le directeur du département de la politique monétaire a réaffirmé que davantage de mesures seront mises en œuvre pour baisser les coûts de financement des secteurs non financiers, même si cela implique de « sacrifier une part des profits des banques », qui devront également faire face à une hausse drastique des NPLs. Dans ce contexte, la PBOC devrait « maintenir un niveau de liquidité suffisamment abondant pour permettre aux banques de réduire leurs coûts de financement ». Elle a d'ores et déjà procédé à d'importantes injections de liquidité. Ces apports de liquidité ont permis de

lisser les tensions sur les marchés financiers et, entre autres, de faciliter la poursuite des émissions de titres obligataires, notamment par les autorités publiques.

- Une panoplie d'instruments monétaires devrait être utilisée pour assurer un niveau adéquat et abondant de liquidité (*keep liquidity ample and appropriate*) et assurer une croissance raisonnable de la création monétaire et du crédit : opérations d'open-market, standing lending facility, central bank lending et central bank discount.
- **La PBoC a affirmé qu'elle augmenterait le seuil de tolérance relatif au niveau des créances douteuses**
- Le 3 février, la PBoC a injecté au total 1200 Mds CNY (171 Mds USD) de liquidité par le biais de *7-days reverse repo operation* (900 Mds CNY, à 2,40%) et de *14-days reverse repo operation* (300 Mds CNY, à 2,55%), en abaissant de 10 pdb les deux taux respectifs. 1050 Mds CNY arrivaient à l'échéance le même jour, l'injection de liquidité nette était ainsi de 150 Mds CNY
- Le 4 février, la PBoC a injecté 500 Mds CNY de liquidité via des *7-days reverse repo operations* (380 Mds CNY, à 2,40%) et *14-days reverse repo operations* (120 Mds CNY, à 2,55%).
- La PBoC a annoncé le 17 février qu'elle prêtera 200 Mds CNY via la facilité de prêt à moyen terme (MLF) en réduisant le taux d'intérêt de 10 pdb à 3,15% et 100 Mds CNY via une *7-days reverse repo operation*.
- Le 30 mars, la PBoC a diminué son taux de refinancement à 7 jours à 2,2%, soit une baisse de 20 points de base, procédant à une injection de liquidités de 50 Mds RMB (7,1 Mds UDS).
- La PBoC a annoncé le 15 avril qu'elle prêterait 100 Mds RMB via la facilité de prêt à moyen terme (MLF) en réduisant le taux d'intérêt de 20 pdb à 2,95 %, suite à la baisse de 20 pdb du taux des opérations de *reverse repurchase agreement* le 31 mars. Le taux des MLF constitue la référence pour le taux préférentiel des banques (*Lending Prime Rate*). Par ailleurs, la réduction ciblée du ratio des réserves obligatoires (RRR) de 0,5 % pour les coopératives de crédit rurales, les banques commerciales rurales et les banques commerciales urbaines opérant uniquement dans la province locale d'origine est également mise en œuvre à partir du 15 avril, libérant environ 200 Mds RMB de liquidité à long terme.
- Le Politburo du PCC envisage une hausse du déficit budgétaire, l'émission d'obligations spéciales du gouvernement central (« Central Government Bonds »), une hausse du quota d'émissions obligataires que les collectivités locales peuvent émettre (« special purpose bonds »), une baisse du taux prêtreur de référence de la PBoC (Loan Prime Rate) et une stimulation de la consommation.
- Les agences d'assurance et de réassurance des gouvernements locaux à tous les niveaux réduiront de moitié leurs frais pour les PME en 2020, et s'efforceront de réduire le taux de garantie globale de financement pour les PME à moins de 1 %. Le Fonds de garantie de financement de l'État sera quant à lui encouragé à accélérer les prises de participation et à investir dans 10 institutions de garantie de financement des gouvernements municipaux.
- **Baisse ciblée des réserves obligatoires (RO)**, lesquelles demeurent élevées en Chine et dont le pilotage permet de réduire le coût de l'intermédiation financière. En particulier, une baisse ciblée de 50 à 100 pb des RO pour les banques ayant rempli les objectifs assignés par la PBoC en matière de finance inclusive. En outre, a été également décidée une baisse de 100 points de base des RO pesant sur les Joint-Stock Banks, de manière également à réduire leur coût de refinancement, dans la mesure où elles allouent 18% des crédits aux PME, alors que leur assujettissement aux RO est comparativement plus élevé que celui des autres banques.
- **la PBoC a indiqué qu'elle mènerait une politique monétaire "plus flexible" pour contrer l'impact « sans précédent » du Covid-19 sur l'économie et en mettant davantage l'accent sur la croissance et l'emploi.** Dans le même rapport, relatif à la mise en œuvre de la politique monétaire au T1-2020 et publié le 10 mai, la PBoC a affirmé qu'elle « maintiendra une liquidité abondante et

soutiendra l'économie réelle, en particulier les petites et moyennes entreprises, pour surmonter les difficultés ».

Une priorité accordée à l'emploi

Particulièrement préoccupé par la montée du chômage, le gouvernement fait de l'emploi, déterminant de la stabilité sociale, sa priorité absolue. Le taux de chômage par enquête a nettement augmenté pour atteindre 6,2% en février et les sous-indices emploi du PMI reflètent une détérioration de la situation de l'emploi en Chine. Dès 2018, face aux pressions baissières les autorités avaient signalé que « la politique de priorité à l'emploi constitue l'une des principales politiques macroéconomiques ». Elles avaient déjà mis en place des déductions fiscales pour les entreprises embauchant des personnes au chômage et mis l'accent sur l'éducation et des nouveaux projets de formation. Depuis le début de la crise liée à l'épidémie elles encouragent fortement les entreprises à éviter le licenciement et lancent des plateformes de recrutement. L'accent est particulièrement mis sur les travailleurs migrants et les jeunes diplômés.

- « Les entreprises clés » sont encouragées à **recruter des « travailleurs migrants pauvres »** (impoverished migrant workers) et elles pourraient recevoir des subventions forfaitaires en cas d'offres d'emplois.
- Les mesures sont souvent déclinées au niveau local par le biais de subventions.
- Le 20 mars, le Conseil des affaires de l'Etat a publié des lignes directrices sur le retour à l'emploi conseillant plusieurs mesures telles que : (1) la mise en place d'une procédure accélérée pour les réductions d'impôts et de frais divers afin de sauvegarder des emplois (en soulignant le caractère prioritaire des investissements dans les secteurs susceptibles de créer des emplois). (2) Les travailleurs migrants bénéficient de services de transport pour les acheminer jusqu'à la ville où ils sont employés. Des infrastructures et un service public dédié seront mis en place dans les villes pour les assister dans leur recherche d'emploi. (3) Une augmentation des possibilités de recrutement au sein des entreprises d'Etat, des administrations et de l'armée pour les jeunes diplômés.

Des velléités de soutenir la demande

A l'instar de ce qui a été observé en 2003, un rebond de la demande est attendu une fois les mesures sanitaires levées. Les baisses de salaires et les licenciements pourraient néanmoins peser sur la consommation. La dégradation de la conjoncture internationale et les inquiétudes quant à un redémarrage de l'épidémie en Chine via des « cas importés » dégradent la confiance et les anticipations. Cet effet s'ajoute à l'impact direct de la baisse de la demande externe. En outre, la population pourrait continuer à appliquer des mesures de précaution une fois les mesures sanitaires, limitant davantage la consommation. Des mesures ont déjà été annoncées pour soutenir la demande interne (consommation et investissement en infrastructures). Il n'est pas certain que la réactivation du canal du crédit soit le plus sûr vecteur d'une relance de la consommation et de l'investissement.

- **Augmentation du quota de dettes que les collectivités locales** peuvent émettre : de 558 Mds CNY pour les « d'obligations générales » et de 1 290 Mds CNY pour les *special purpose bonds* le 11 février. *Le ministère des Finances a le 20 avril à nouveau augmenté de 1 000 Mds RMB le quota de special purpose bonds que les collectivités peuvent émettre de manière anticipée.*
- Des provinces ont commencé à distribuer des « **bons à la consommation** »
- 19 mesures ont été dévoilées le 13 mars par la NDRC pour soutenir la consommation (*19 measures to help promote higher quality and an expansion of capacity in the consumer sector and foster a robust domestic market, according to a document jointly released by the National Development and Reform Commission and 22 other departments*).

- Le Conseil des Affaires d'Etat a prolongé l'exonération des taxes sur l'achat de voitures pour les consommateurs jusqu'à fin 2020.
- Le ministère des finances a annoncé le 15 avril une exemption du paiement des intérêts sur les retards de paiement des taxes à l'importation pour les entreprises établies dans des zones économiques spéciales. Cette mesure, qui a pour but d'enlever un obstacle pour les entreprises exportatrices qui souhaitent écouler leur production sur le marché intérieur, sera en vigueur du 15 avril au 31 décembre 2020.

Un plan de relance prudent dévoilé lors des Lianghui (« doubles assemblées ») s'ajoute aux mesures de soutien déjà adoptées.

[Pour la première fois ne figure aucun objectif explicite de croissance du PIB pour l'année 2020.](#) Cette décision s'explique par les incertitudes induites par les effets de bord liés à la moindre demande attendue en provenance du reste du monde. Le Premier ministre a précisé un objectif de créations d'emplois de 9 M, assorti d'un taux de chômage urbain de quelque 6%.

- **Le déficit public officiel devrait passer de 2,8% du PIB à 3,6% du PIB**, soit une augmentation de 1000 Mds RMB qui seraient alloués en totalité aux collectivités locales.
- **Nouvelle augmentation du quota de dettes que les collectivités locales** peuvent émettre au titre des *Special purpose local government bonds* de 1600 Mds RMB.
- émission par le ministère des Finances de *Special Government bonds*, à hauteur de 1000 Mds RMB, enveloppe qui sera également affectée en totalité aux gouvernements locaux. Les premières émissions de *Special Central Government Bonds* ont débuté le 18 juin (50 Mds RMB pour une maturité de 5 ans) et le 23 juin (70 Mds RMB pour une maturité de 10 ans).

[Si une partie de ces financements additionnels est destinée à prolonger dans le temps les mesures d'exemption de charge et d'impôts dont bénéficient les PME depuis le mois de février, la majorité sera allouée à l'investissement public et aux « nouvelles infrastructures ».](#)

- Développement de « **nouvelles infrastructures** », c'est-à-dire d'infrastructures principalement numériques (5G et centres de données) et d'équipements de recharge de véhicules à énergies nouvelles ;
- **Rénovation** de 39 000 résidences d'habitation dégradées représentant aux alentours de 7 millions de logements (doublement par rapport à l'objectif de rénovation en 2019) ;
- **Travaux d'infrastructures hydrauliques** (en particulier de barrages), **d'assainissement, de gestion des déchets et de transports**, notamment construction de nouvelles lignes ferroviaires (100 Mrd CNY soit env. 12,8 Mrd EUR répartis à parts égales en dotation à *China Railway* et en émission d'obligations) et de nouveaux aéroports ;
- **Renforcement des zones d'intégration régionale** autour de Pékin (Pékin-Tianjin-Hebei ou « Jing-Jin-Ji »), du delta du Yangtsé autour de Shanghai et de la Grande baie (région de Canton, Shenzhen et Hong-Kong) et mise en oeuvre de la stratégie de développement du bassin du Fleuve jaune annoncée par le Président XI Jinping en septembre 2019 ;
- **Travaux de restauration écologique** et d'édification de la « civilisation écologique » (anciennes zones minières, bords de mer pollués, zones humides et forêts dégradées, etc.).